

L'EDITO DU MAIRE

Beaucoup m'ont fait part de leur intérêt pour le bulletin communal et de leur souhait d'une publication plus régulière. Voici donc votre nouveau journal, avec la rétrospective des moments importants de ces derniers mois et des dossiers communaux, toujours dans un souci de transparence.

Cette année encore, vous êtes nombreux à donner de votre temps pour la commune et je voudrais ici vous en remercier. Dans un monde qui va mal avec l'augmentation des inégalités, la perte de la biodiversité et le dérèglement climatique, l'implication des habitants permet de redonner un peu de sens : il est possible de devenir acteur de son propre village, il est possible de partager ses idées et son savoir-faire, il est possible de « faire » sans « avoir » beaucoup d'argent. Collectivement, la démarche est utile car elle permet de créer une dynamique locale, de s'enrichir mutuellement, de créer du lien et d'agir de manière concrète et visible dans l'intérêt de tous. Grâce à cette participation citoyenne, nous prouvons aujourd'hui qu'une commune avec de faibles moyens peut tout de même avoir des projets. En effet, vous le lirez en page 5 de ce journal, le conseil municipal a délibéré le 19 août pour la reprise par la commune de la licence IV et du fonds de commerce du snack bar Le KE ZA KO. Ce projet va demander beaucoup de temps et d'énergie mais il n'était pas possible de laisser fermer un des derniers commerces du village sans faire le maximum pour le faire perdurer. Tous les bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans les projets de la commune sont les bienvenus.



Œillets et plantes grasses devant la mairie

Bien à vous.

Christelle HERMAND - Maire de Mouthoumet

Agenda automne 2019

- **Samedi 7 septembre** : Foire de Mouthoumet organisée par l'association Hautes Corbières Gourmandes.
- **Samedi 21 septembre** : Concert acoustique de Laurent CAVALIE, organisé par la C.C.R.L.C.M., avec présentation rapide de la saison culturelle de la communauté de Communes. Apéritif offert par la mairie.
- **Judi 31 octobre** : Halloween puis repas partagé à l'ancienne école. Rendez-vous à 18h pour la chasse aux bonbons et à 19h30 pour le repas.
- **Samedi 16 novembre** : Concert gratuit de JUKE BOX à l'ancienne école, variété pop rock. Le groupe joue les titres choisis par les participants parmi la liste proposée. Restauration et buvette sur place.



Alchimiste du chant populaire et poly-instrumentiste, Laurent Cavalié glane çà et là ses inspirations sur les terres du Languedoc.

Avec quelques tambours anciens, des percussions végétales, une mâchoire d'âne et son accordéon, il fait vibrer cette corde sensible qui nous relie à la mythologie populaire dans ce qu'elle a de plus noble.

Faussement rustiques et savamment métissés, ses chansons croisent avec malice les musiques populaires du monde (on pense parfois au Zydeco - blues de Louisiane), nous rappelant que la langue est rythme autant que poésie.



Le groupe Juke Box

Retour sur les festivités et cérémonies du printemps et de l'été 2019...



Repas partagé le 23 mars 2019 avec exposition de peintures de Claude DELOLME et un diaporama sur les fleurs sauvages de Dominique DAUZIE



Fête de Pâques avec chasse aux œufs et grillade avec sa traditionnelle omelette sucrée



Repas partagé du 1er juin avec exposition de peintures et de sculptures de Thierry GONNET, artiste de Félines Termé-nès



Cérémonie du 8 mai 1945 et du 14 juillet avec le dépôt du bouquet de fleurs par les enfants.

Merci à Jeanine, Louis et Reine pour ces magnifiques bouquets.



Concert du 6 juillet 2019 avec les Stepping Ken Singers

La Régie des Festivités a organisé un concert de pop/rock/country. Une quarantaine de participants étaient présents au rez de chaussée de la mairie et sur les tables extérieures. Le groupe lézignanais Stepping Ken Singers a fait danser les participants jusque tard dans la soirée.



Repas dansant du 27 juillet 2019

97 personnes ont fait le déplacement pour ce premier repas de l'été. Les convives se sont régalés d'une jambalaya maison préparée par Xavier, avec l'aide d'une dizaine de bénévoles. Malgré la météo pluvieuse, le cœur était bien à la fête et les 5 chanteurs du groupe Chris and Co ont assuré avec brio l'ambiance.



Repas dansant du 17 août 2019

Une soixantaine de personnes ont passé une agréable soirée au rythme des platines de DJ SAM, sous le thème de la convivialité et de la bonne humeur. Une grillade de saucisse et coustellous de Vincent NOÉ a régalé les convives.



Accessibilité du cimetière et de la mairie

La mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite est obligatoire ; à défaut, la commune ne pourrait plus prétendre à aucune subvention. Les travaux se poursuivent. Une main courante a été installée sur la rampe d'accès au cimetière. Au préalable, le mur en pierres a dû être consolidé. Une main courante a également été placée devant le rez-de-chaussée de la mairie. La grille d'eau pluviale devant la mairie a été changée par un modèle conforme avec une largeur de maillage inférieure à 2 cm.



La main courante de la rampe d'accès au cimetière



Les travaux de réfection du mur du cimetière



La main courante devant le rez de chaussée de la mairie



Avant : les pierres tombaient du mur du cimetière



La nouvelle grille devant la mairie

Accessibilité de l'ancienne perception

La commune doit réaliser ce long plan d'accès à l'ancienne perception. Les fondations ont récemment été coulées et les travaux se poursuivront dans les semaines à venir.

Un grand merci aux 5 bénévoles et à Xavier et Jacques, 1er adjoint, qui n'ont pas ménagé leur peine.

Ces travaux ont pu avoir lieu grâce au soutien notamment de la SC113 à Montredon les Corbières. Nous remercions chaleureusement les entreprises qui nous ont aidés.



Réfection de la voirie

Le caniveau de la rue du Moulin à Vent a été refait et un regard d'assainissement a été rehaussé dans la rue des Ecoles. D'autres travaux de réfection des caniveaux sont prévus.



Avant



Après

Snack Bar KE ZA KO

Gisèle CHAUVET arrête son activité au snack bar Le KE ZA KO à la fin de l'année 2019. N'ayant pas trouvé de repreneur, elle a sollicité la commune pour le rachat du fonds de commerce et de la licence IV. A défaut de reprise par la commune, Gisèle nous indiquait qu'elle envisageait le transfert de la licence IV dans un autre village. Considérant que le bar est indispensable à la vie communale, et que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018, d'un montant de 32 889 €, permet de financer cette acquisition, le Conseil Municipal a validé cette acquisition lors de sa séance du 19 août 2019.

Devant obligatoirement mettre aux normes le snack bar, permettre un accès aux personnes handicapées et n'ayant pas les moyens de payer un loyer, le commerce sera donc transféré dans un bâtiment communal ; la possibilité d'aménagement de l'ancienne perception est à l'étude.

Un appel à projets sera lancé ultérieurement afin de trouver un gérant pour ce café, par le biais d'une délégation de Service Public. La commune restera propriétaire du fonds de commerce et de la licence IV, ce qui garantira la pérennité du commerce en cas de défaillance du gérant. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain bulletin communal.

Classement des chemins dans la voirie communale

Certains chemins utilisés, ouverts à la circulation et entretenus par la commune, n'ont jamais fait l'objet d'une délibération pour être classés en voirie communale. Or, les dotations de l'Etat sont calculées notamment en fonction du nombre de kilomètres de voirie à entretenir. Il était donc important de délibérer pour faire entrer ces 6,6 km chemins dans la voirie communale ; ce qui a été fait lors de la séance du conseil municipal du 24 juin. Les services de l'Etat nous ont confirmé la prise en charge de ces modifications qui prendront effet sur les dotations de 2021.

Inondations des 14 et 15 octobre 2018

Les dépenses éligibles retenues par l'Etat sont d'un montant de 68 136 € sur un montant de dégâts sur les rues du village et les chemins communaux estimé à 104 998 €. Ces travaux seront pris en charge à 90 %. Ils débuteront à la rentrée et seront réalisés par l'entreprise Colas.

Il s'agira de réparer le bitume abîmé dans les rues et certaines parties des chemins du Carla, de Caulière, de Bagaza et du chemin de Borde Grande (chemin qui passe devant la station d'épuration). Au préalable, des vannes d'eau potable défectueuses seront changées.

La boîte à lire : un projet par et pour les citoyens

Une deuxième boîte à lire a été installée sous le préau de l'ancienne école, spécifiquement à l'attention des enfants. Vous avez la possibilité de prendre gratuitement tous les livres que vous souhaitez sans même en apporter en échange.

Livret d'accueil

Le livret d'accueil pour les nouveaux habitants est en cours d'écriture. Il regroupera les éléments importants à connaître pour les personnes arrivant dans le village. Les associations ou professionnels (de vente ou de service) qui souhaitent y participer sont priés de transmettre les éléments en mairie.

Mises aux normes électriques des bâtiments communaux

Les mises aux normes électriques des bâtiments communaux se poursuivent pour la sécurité de tous :

- Place du village : installation d'un circuit sécurisé pour l'éclairage lumineux de la place de la fontaine. Il s'agit d'un double circuit, ce qui permet de n'allumer qu'une partie des spots pour la pétanque mais d'avoir un éclairage supplémentaire lors des fêtes du village. Installation d'un spot à LED pour réaliser des économies d'énergie.
- Rez-de-chaussée de la mairie : installation de chauffages programmables, afin de permettre un allumage automatique lors des cours de yoga. Consommation électrique moindre.
- Station d'épuration et château d'eau : installation d'un interrupteur temporisateur qui s'éteint automatiquement au bout de 5 minutes.
- Salle des repas à l'ancienne école : Installation de 4 prises supplémentaires forte puissance afin de permettre l'organisation de concerts et le repli en cas de mauvais temps durant les fêtes d'été
- Friperie : installation d'un point lumineux dans le fond de la pièce et mise aux normes des prises électriques.
- Appartement communal : installation d'une cabine de douche. Réfection complète de la douche car il y avait des fuites d'eau au plafond de la friperie.



Chauffage du rez-de-chaussée de la mairie



Point lumineux installé à la friperie

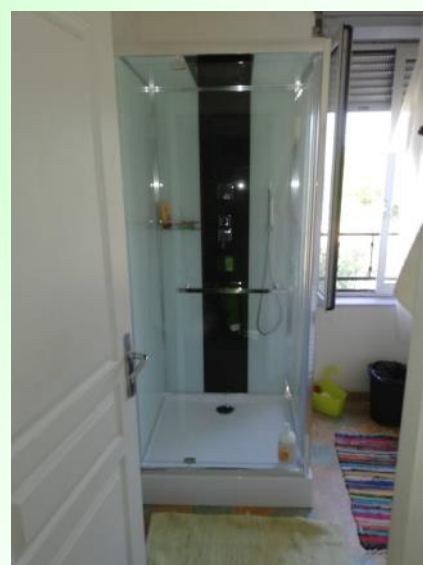
Les travaux de mises aux normes électriques ont été subventionnés à 50% (20% de l'Etat et 30% du Département).

Le remplacement de 33 ampoules d'éclairage public est prévu pour le mois de septembre 2019 ; la consommation des lanternes passera donc de 150 W à 25 W.

Le changement des 7 lanternes d'éclairage public les plus hautes et pour lesquelles il est difficile de changer les ampoules, est également prévu à la rentrée. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% par le SYADEN.



Douche de l'appartement communal : il a fallu tout refaire



Après les travaux : une cabine de douche neuve

Réfection de marquages sur la voirie communale

La commune de Mouthoumet a réalisé en régie les travaux de marquage sur la voirie communale : traçage du STOP de la rue des Ecoles, réfection du passage piétons et du STOP du lotissement et réfection du STOP et de la place de parking pour les personnes handicapées située près du point multi-services.



AVANT



APRES

Installation d'un géotextile au cimetière

Un géotextile a été installé au cimetière, avec la pose du gravier concassé. L'intérêt est double : limiter l'entretien tout en proposant un cimetière agréable et fleuri. C'est 4 semaines de travail par an d'employé communal (sans compter le temps des bénévoles) qui seront libérées par an, et des économies seront faites, notamment sur l'achat de gaz pour brûler les mauvaises herbes.



AVANT : Le cimetière au printemps



APRÈS : Le cimetière au mois d'août, après la pose du géotextile, et la mise en terre des 140 plants gratuits de la Pépinière Départementale et les bulbes et plants donnés par les habitants

Fleurissement de la place du village



Le film géotextile dans les allées, avant la pose du gravier

Le GIM

Le groupe d'intervention de Mouthoumet (alias GIM) est un groupe d'élus et de bénévoles motivés pour s'impliquer dans la vie du village. Après les plantations au cimetière le 9 mars, ils ont œuvré le jeudi 13 juin pour une nouvelle matinée citoyenne de nettoyage des plates-bandes fleuries.



Des rosiers grimpants ont été plantés sur la place du village et près de la friperie. Des chaudrons fleuris ont été disposés devant la mairie.



Le tour des platanes au printemps



Ci-dessus : compoite près de la Friperie et ci-dessous : chaudron sur la place



Rosier grimpant sur la place, qui commence à s'accrocher au grillage

Mémoire du village : une vitrine pour le souvenir

La commune de Mouthoumet travaille sur un projet de "Mémoire du village" depuis deux ans. Quarante personnes y participent et ont donné pas moins de 500 photos, documents et objets. Un film est également en cours de réalisation par Jacques MADRENES.

Afin que ces trésors puissent être préservés et transmis à travers le temps, une vitrine a été installée. Cette dernière est située dans l'entrée du secrétariat de la mairie. Il est possible de venir la découvrir le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h. Le projet continue avec, à terme, la volonté de réhabilitation des anciens lavoirs.

Un grand merci à Guy Etienne FOURTY, à Monsieur et Madame LIVET du pont d'Orbieu, à Sylvette MUNOZ, à Reine GRAVÈRE et à Solange PECH pour le don d'objets. Toutes les personnes souhaitant participer à ce projet sont les bienvenues. Plus d'informations au niveau du secrétariat de mairie.



La réunion du 23 mars 2019



Ci-dessus à gauche : les derniers bœufs de Mouthoumet avec Alexandre, sur le terrain actuel du lotissement

Ci-dessus à droite : la route de Salza

Ci-contre : la mairie de Mouthoumet



Station-service de Mouthoumet

La commune a été sollicitée par des habitants qui souhaiteraient la vente d'E85 ou Bioéthanol à la station-service de Mouthoumet. Les ventes de bioéthanol fabriqué à base de céréales ou de betteraves ont augmenté de plus de 50 % en un an en France. Mais, avant de décider de réaliser ces travaux, la commune souhaiterait recueillir l'avis des habitants et utilisateurs de la station-service. Une enquête sera donc déposée dans les boîtes aux lettres des habitants et élargie au territoire de l'ancien canton de Mouthoumet.

La commune ne pouvant vendre un carburant supplémentaire, elle étudie l'arrêt de la vente du SP 98 et son remplacement par le super éthanol. En effet, le SP 98 ne représente qu'environ 5% des ventes de carburants de la station avec 7 425 litres vendus en 2018, contre 133 603 litres pour le gasoil et le SP 95. Par ailleurs, du fait de l'augmentation des prix des carburants, les ventes diminuent à la station avec une baisse de 10 313 litres sur le premier semestre 2019, alors que les charges fixes sont toujours en hausse.

Le Bioéthanol ou E85, pour qui ?

Pour utiliser le super éthanol E85, il faut un véhicule Flex fuel d'origine ou bien un véhicule essence muni d'un boîtier homologué posé par un installateur agréé (coût de l'installation de 500 € à 1 600 €).

Intérêt de l'E85 ?

Le super éthanol est un carburant qui contient entre 65% et 85% de bioéthanol, le reste étant de l'essence. Le bioéthanol vient des plantes, betteraves et céréales cultivées en France.

Le bioéthanol produit en Europe permet de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de 66% en moyenne par rapport à l'essence.

Il est également bien moins cher et s'il devait être vendu à la station-service aujourd'hui, le prix serait de 0,856 € le litre contre 1,735 € pour le litre de SP 98.

Quels sont les véhicules qui utilisent du SP 98 ?

Les véhicules essence construits après 1991 peuvent rouler au SP 98 et au SP 95. Ce sont donc les véhicules très anciens qui seraient impactés par l'arrêt du SP 98. Les véhicules utilisant le SP 98 peuvent utiliser du SP 95, à condition d'utiliser un additif qui est vendu notamment à la CAVALE de Mouthoumet.

« La Friperie » de Mouthoumet

Après le partenariat avec « le Parchemin » à Limoux que nous évoquions dans le précédent numéro, la Friperie a développé un nouveau partenariat avec l'association « FARANDOLE » à Port la Nouvelle. « FARANDOLE » propose à « la Friperie » de répondre aux besoins des habitants, dans la mesure de leurs possibilités. Une feuille est à disposition dans la friperie pour noter les habits ou objets (de petite taille) dont les personnes ont besoin et qu'elles ne trouvent pas à la Friperie. Si l'association a les objets sollicités, ils seront portés à Mouthoumet (délai de livraison sous quelques semaines) et nous préviendrons les habitants concernés.

Par ailleurs, le projet de déménagement de la friperie a été abandonné du fait de l'absence de lieu de stockage extérieur à proximité de l'aire de jeux.

Association « FARANDOLE » à Port la Nouvelle, en quelques mots :

Association loi 1901, créée le 15 septembre 1997 pour mener des actions d'entraide et de solidarité en réponse à des attentes ponctuelles ou régulières possède une boutique sociale, quai du Port, n°436.

Statistiques de la « La Friperie » : 107 648 habits et objets donnés depuis 2014.

Informations pratiques : « La Friperie » de Mouthoumet est ouverte tous les jeudis de 14h à 17h ; certains jours lors de festivités dans la salle des repas à l'ancienne école. L'accueil et le tri sont réalisés par une dizaine de bénévoles de tous les villages de Mouthoumet. « La Friperie » est ouverte à tous ; ce projet est basé sur le don, la gratuité et le bénévolat : pas besoin d'apporter des objets pour en reprendre. Toute personne souhaitant s'impliquer est la bienvenue. C'est aussi un lieu d'échanges et de partages où, autour d'un thé ou d'un café offert, des liens se tissent.

Bouchon 11 Solidarité Handicap

La commune a repris la récupération des bouchons plastiques des habitants de Mouthoumet précédemment réalisée par Gisèle CHAUVET, par le biais d'une poubelle spécifique située devant l'atelier communal. Ces bouchons sont transmis à Bouchon 11, association " Loi 1901 " qui a pour but de collecter, trier, stocker et expédier des bouchons en plastique afin de venir en aide aux personnes handicapées. L'industriel acheteur, après avoir broyé les bouchons, les fait fondre pour les mouler en différents objets dont, par exemple, des palettes de manutention qui remplacent les palettes en bois.

L'argent généré par la vente des bouchons est intégralement reversé à des personnes handicapées connaissant des difficultés financières pour s'équiper correctement et améliorer leur quotidien.

Dans le département de l'AUDE, l'association " BOUCHONS 11 " dispose de deux centres de tri et de stockage à NARBONNE (Domaine de Ste Rose – Chemin de St Crescent à côté du golf) pour les collectes de l'Est audois et à LIMOUX (25 rue Blanquerie sous l'ancienne école) pour les collectes de l'Ouest du département. A Carcassonne, ils disposent d'un local de tri au Centre Social de la Roseraie (avenue du Gal Leclerc).

Les types de bouchons collectés : Tous les bouchons en plastique alimentaire, mais aussi les bouchons de produits ménagers (lessives...).



Insolite : des cigognes à Mouthoumet

Le 4 août 2019, vers 18H30, les Mouthoumétois et Mouthoumétoises ont vu 150 cigognes survoler le village. Il est inhabituel de les voir ici, puisqu'elles migrent habituellement à proximité du littoral et plus tardivement. Certaines étaient baguées et originaires de Belgique et d'Allemagne et la plupart étaient des juvéniles nés en 2019.



Après avoir passé deux heures à se sustenter dans un champ, elles se sont dispersées à la tombée du jour sur les toits de Mouthoumet, les cimes des arbres et sur les pylônes électriques pour une bonne nuit de repos. Le lendemain matin, elles repartaient pour poursuivre leur périple vers le sud.



Une cigogne prête pour la nuit sur la cime d'un arbre situé rue du château d'eau



Des cigognes sur le toit de l'ancienne gendarmerie...



... et même sur le toit de l'Eglise